

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du 08 juillet 2024
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, le HUIT du mois de JUILLET à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 01 juillet 2024.

Présents : Mesdames LAMARQUE et VANNI et Messieurs CORRADI, FOURNIER, HEISER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Membres ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER
M. FAVIER à M. HEISER
M. MATELIC à M. CORRADI
M. MUNIER à M. SCHWEIZER

Absent excusé : M. MULLER

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY et Mme LIEBGOTT.

Le **Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 13 mai 2024.

DB 2024-64- Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 6 971 €.

DB 2024-65- Campagne d'isolation thermique - Attribution de subventions (ancien dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer une subvention à un particulier, dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 1 000 €.

DB 2024-66- Campagne d'isolation thermique - Attribution de subventions (nouveau dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 6 500 €.

DB 2024-67- Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions (ancien dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'opération du Ravalement de Façade, pour un montant total de 1 915 €.

DB 2024-68 - Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions (nouveau dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'opération du Ravalement de Façade, pour un montant total de 6 000 €.

DB 2024-69- Création d'une nouvelle déchèterie – Mission de Maîtrise d'œuvre - Attribution

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer la mission de Maîtrise d'œuvre à ARTELIA Ville et Transport (57000 METZ), en groupement avec ER Architectes, dans le cadre de la création d'une nouvelle déchèterie à Rombas,
- Et AUTORISE le Président à signer le marché à passer à cet effet avec ce groupement de bureaux d'études, pour un montant de 143 580 € HT (forfait provisoire de rémunération, tranche ferme + tranche optionnelle).

DB 2024-70 - Salon à l'Envers du Grand Est - Edition 2024 - Attribution d'une subvention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'octroyer une subvention de 1 000 € à l'association « Entreprendre en Lorraine Nord » pour l'organisation de l'édition 2024 du Salon à l'Envers du Grand Est.

DB 2024-71 - Mobilité – Développement de la pratique cyclable – Aide à l'acquisition de vélos - Versement de l'aide

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos, pour un montant total de 441,16 €.

DB 2024-72 - Fonds vert local en faveur de la transition écologique et énergétique – Règlement d'intervention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, par 10 VOIX POUR et 1 ABSTENTION,

- ADOPTE le règlement d'intervention déterminant les modalités d'attribution de fonds de concours dans le cadre du « fonds vert local ».

DB 2024-73 - Adhésion au service de vérification des dossiers retraite du Centre de Gestion de la Moselle

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'adhérer à la mission facultative d'assistance du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle sur les dossiers retraite relevant de la CNRACL,
- Et AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires à la convention d'adhésion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19H15.



Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Lionel Fournier", written over a horizontal line.

Lionel FOURNIER